



COMMUNIQUE

Concerne: N13 entre Dippach-Gare et Reckange/Mess

Objet: Réglementation temporaire de la circulation à l'occasion de travaux routiers et ferroviaires

L'Administration des Ponts et Chaussées tient à vous informer que dans le cadre des travaux du contournement de Dippach-Gare et dans le cadre des travaux ferroviaires d'urgence,

la N13 entre Dippach-Gare et Reckange/Mess sera barrée à toute circulation

du 6 novembre 2024 06h00 jusqu'au 14 novembre 2024 06h00.

Le passage à niveau (PN5) sera barré en permanence du 7 novembre 2024 22h00 jusqu'au 14 novembre 2024 6h00.

Une signalisation respectivement déviation sera mise en place suivant le plan en annexe.

Nous restons à votre disposition pour des informations supplémentaires.